

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04675

Numéro SIREN : 812 071 678

Nom ou dénomination : 3PR CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2019 sous le numéro de dépôt 55395

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/55395

Déposant :

Nom/dénomination : 3PR CONSEIL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 812 071 678

N° gestion : 2015 B 04675



SAS 3PR CONSEIL
103 BIS RUE PIERRE VERMEIR

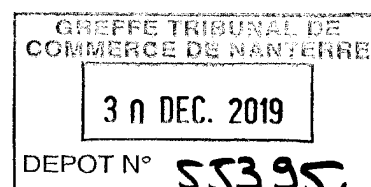
92160 ANTONY



Handwritten signature

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 30/06/2019



Agence

187 BOULEVARD DES LOGES
BP 50104
53000 LAVAL CEDEX
02.43.66.80.92

530609848 - 120 - 10094
302020



Association de Gestion et de Comptabilité de Mayenne - Sarthe
Ass. loi 1901-Siret 786 249 441 00183-APE 741C-N° TVA:14786249441



Handwritten signature



[Handwritten signature]

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	200	131	69	135
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 429	1 394	1 035	1 768
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 629	1 525	1 104	1 903
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 141		11 141	7 273
Avances et acomptes versés sur commandes	300		300	49
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 200		2 200	1 554
Autres créances	823		823	3 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 163		33 163	26 260
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	47 627		47 627	38 517
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	50 256	1 525	48 731	40 420

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



[Signature]

Bilan

BILAN PASSIF

30/06/2019

30/06/2018

CAPITAUX PROPRES

Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 584	9 236
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	10 076	12 348
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	42 660	32 584

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 118	2 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 907	3 379
Dettes fiscales et sociales	2 046	2 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	6 071	7 836
Ecarts de conversion passif		

TOTAL GENERAL	48 731	40 420
----------------------	---------------	---------------

- (1) Dont à plus d'un an (a)
 (1) Dont à moins d'un an (a)
 (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque
 (3) Dont emprunts participatifs
 (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours



[Handwritten signature]

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 977		9 977	7 964
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	30 054		30 054	34 073
Chiffre d'affaires net	40 031		40 031	42 036
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				10
Total produits d'exploitation (I)			40 031	42 046
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 635	724
Variations de stock			-3 868	-7 273
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				9 284
Autres achats et charges externes (a)			21 094	21 322
Impôts, taxes et versements assimilés			307	363
Salaires et traitements				760
Charges sociales			1 969	1 742
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			799	540
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			242	
Total charges d'exploitation (II)			28 177	27 462
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 854	14 584
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			11 854	14 584



Compte de résultat (suite)

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		55
Total charges exceptionnelles (VIII)		55
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-55
Impôts sur les bénéfices (X)	1 778	2 181
Total des produits (I+III+V+VII)	40 031	42 046
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 955	29 698
BENEFICE OU PERTE	10 076	12 348



[Handwritten signature]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 3PR CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 48 731 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 076 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



[Handwritten signature]

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28/11/2019

Dénomination Sociale : **SAS 3PR CONSEIL**

Capital Social : 10 000.00 €

Siège Social : 103 BIS RUE PIERRE VERMEIR
92160 ANTONY

RCS de NANTERRE N° : 812071678

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt huit novembre.

Les actionnaires de la SAS 3PR CONSEIL se sont réunis au siège social, sous la présidence de Madame PELTIER Florence, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Sont présents :

- Madame PELTIER Florence,
 - titulaire de 50 actions en pleine propriété, soit 50.00 % du capital social
- Monsieur PELTIER Michel,
 - titulaire de 50 actions en pleine propriété, soit 50.00 % du capital social

Total des actions présentes ou représentées : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Tous les actionnaires étant présents ou représentés, le président déclare que l'assemblée est valablement constituée. Elle peut donc délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

- le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 30/06/2019;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire;
- le texte des résolutions proposées.

Le président déclare à l'assemblée :

- que lesdites pièces ont été mises à la disposition des associés plus de 15 jours avant la date de la présente réunion
- que les associés ont pu exercer le droit de communication qui leur est reconnu par les textes.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président - Quitus

PP MP



- Etat des conventions réglementées
- Approbation des dépenses et des charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2019
- Affectation et distribution du résultat social
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION N° 1 : RAPPORT DU PRESIDENT - QUITUS

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport d'activité du président, annexé aux présentes, sur l'exercice clos le 30/06/2019, l'approuvent.

Les actionnaires approuvent également les opérations traduites dans les comptes qui leur sont présentés, à savoir l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Les actionnaires donnent quitus entier et sans réserve au président pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2 : CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce, déclarent qu'aucune convention réglementée n'est intervenue ni au cours de l'exercice ni antérieurement.

Il est ici rappelé que, conformément au même article, les opérations courantes conclues à des conditions normales peuvent être passées librement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 3 : APPROBATION DEPENSES ET CHARGES

visées aux articles 223 quater et 223 quinquies du CGI

La collectivité des actionnaires sur rapport de la gérance, statuant en application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, constate l'absence de dépenses et de charges visées à l'article 39 alinéas 4 et 5 du même code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 4 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Les actionnaires, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents comptables (Grand Livre, Inventaire, Annexe) et en particulier du bilan et du compte de résultat approuvent les comptes de l'exercice.

Ces documents font ressortir :

- un résultat social de 10 076.18 €

PP MP

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	10 076.18 €
Dotation des réserves facultatives	10 076.18 €
Montant Brut Distribuable	0.00 €
Solde net	0.00 €

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 31 666.06 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 6 : POUVOIR POUR LA REALISATION DES FORMALITES

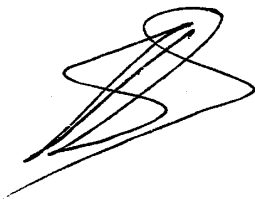
La collectivité des actionnaires donne tous pouvoirs à la gérance pour accomplir toutes formalités consécutives à la présente assemblée et notamment le dépôt des comptes au greffe du tribunal de commerce de NAUTERRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

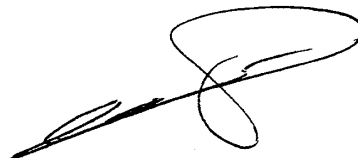
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'ensemble des associés présents ou représentés.

Madame PELTIER Florence



Monsieur PELTIER Michel



SAS 3PR CONSEIL
103 BIS RUE PIERRE VERMEIR
92160 ANTONY

Greffe du Tribunal de
Commerce de NANTERRE

NANTERRE

Objet : Dépôt des comptes

Le 28 novembre 2019,

Monsieur,

Conformément aux dispositions régissant les sociétés commerciales, nous vous faisons parvenir les documents suivants certifiés conformes par le président :

- 1 exemplaire des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019
- 1 extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes clos le 30/06/2019
- 1 chèque de **45.63 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal Commerce de NAUTERRE

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La présidence

